

COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2024 : L'ANNÉE
DE CONSOLIDATION**

COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

SOMMAIRE

PRÉAMBULES	5
PRÉSENTATION	12
LES MISSIONS DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	12
LE COMITÉ D'ORIENTATION	13
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	15
L'ASSOCIATION	17
LE BUREAU	18
L'ÉQUIPE SALARIÉE	19
BILAN PARTENARIAL 2024	20
L'ANCT / LA DGCL	20
LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	21
L'ANRT	21
LE CAMPUS CONDORCET	22
LE CNAHES ET LE FONJEP / ADAJEP	23
LES ARCHIVES NATIONALES	23
LES CENTRES DE RESSOURCES À LA POLITIQUE DE LA VILLE	24
LE GIP EPAU	24
AUTRES PERSPECTIVES PARTENARIALES	25

BILAN D'ACTIVITÉS 2024 **26**

UN SÉMINAIRE DORÉNAVANT INSCRIT DANS LE PAYSAGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	26
DES TÉMOIGNAGES PRÉCIEUX RENDUS PUBLICS POUR LA PREMIÈRE FOIS	29
LE PROJET DE GUIDE DES SOURCES, DEVENU SCOPA	30
L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LE SOUTIEN AUX TRAVAUX D'HISTOIRE LOCALE	31
LE DÉVELOPPEMENT DU SITE INTERNET ET DES OUTILS DE COMMUNICATION	33
LE LANCEMENT D'UN PROJET DE DOCUMENTAIRE	34
LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE JEUNES CHERCHEURS	35
LA RÉPONSE AUX DEMANDES DES PARTENAIRES	36

ANNEXES **39**

PROGRAMME DU SÉMINAIRE 2023-2024	40
UNE ANNÉE DE RÉFLEXION PARTAGÉE SUR L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES POLITIQUES DE JEUNESSE	42
PROGRAMME DE LA SÉANCE INTRODUCTIVE DU SÉMINAIRE 2024-2025	56
PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME SCOPA	58
ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION ET NOMINATION DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	64



PRÉAMBULES

Michel Didier • Président du Comité d'histoire de la politique de la ville



L'année 2024 a été une année de consolidation pour le Comité d'histoire de la politique de la ville grâce à un soutien renforcé des pouvoirs publics qui témoigne de la reconnaissance du travail accompli par notre jeune comité depuis sa création en 2022 et de son utilité pour alimenter la réflexion et les débats en cours autour d'une politique publique essentielle pour les habitants des quartiers populaires mais encore assez largement méconnue, parfois injustement jugée et en tout cas insuffisamment regardée sur la longue durée.

Suite à la rencontre en décembre 2023 avec la ministre chargée de la ville, Sabrina Agresti-Roubache, une convention pluriannuelle d'objectifs a pu être signée avec l'État pour trois ans (2024-2026), à laquelle s'ajoute la convention signée avec la Caisse des Dépôts, partenaire historique de la politique de la ville, pour trois ans. Ces soutiens, qui en appellent d'autres, sont déterminants pour notre comité car ils nous permettent de nous projeter dans la durée et, grâce au recrutement d'une petite équipe salariée motivée, de mettre en œuvre les missions qui nous ont été confiées et le programme de travail adopté par le Comité d'orientation le 23 avril 2024.



Les sollicitations adressées au comité en 2024 pour parler de l'histoire de la politique de la ville, notamment à l'occasion des journées préparatoires aux nouveaux contrats de ville ou de l'installation du groupe de travail du CESE sur les quartiers populaires urbains, témoignent par ailleurs de l'importance pour les praticiens d'aujourd'hui du pas de côté historique pour donner du sens à leur action.

Dans le cadre du programme de travail, nous avons pu ainsi mener à son terme notre premier séminaire annuel de recherche consacré aux jeunes dans la politique de la ville des années 70 à nos jours, qui s'est achevé en septembre 2024. Sur un sujet d'une indéniable complexité, le séminaire, largement ouvert aux praticiens ainsi que nous nous y étions engagés, a trouvé son public et a permis de produire des connaissances nouvelles, issues des échanges croisés entre chercheurs et acteurs/témoins des politiques publiques. Elles ont fait l'objet de deux publications du comité ¹, qui vont être encore complétées.

Nous avons également lancé en fin d'année notre second séminaire annuel, consacré à la politique de la ville, la décentralisation et les gouvernances locales, qui se déploiera pendant toute l'année 2025, dans le cadre de l'alternance prévue par notre feuille de route scientifique entre sujets sociétaux et sujets de gouvernance de l'action publique. Ce séminaire, qui s'annonce très prometteur, sera en partie délocalisé, fidèle à l'ambition initiale de notre comité d'histoire de décentraliser ses travaux pour prendre en compte la diversité des contextes territoriaux et favoriser l'engagement de démarches d'histoire locale. Les relations établies à Toulouse, Marseille puis Lyon ont permis de mesurer les attentes et l'engagement des élus et des acteurs locaux pour ces démarches et ouvert des perspectives très prometteuses, notamment pour le lancement de thèses CIFRE.

1 – Des années 70 à nos jours : les jeunes dans la politique de la ville. Actes de la journée conclusive du séminaire 2023-2024 (sous la direction de Marie-Christine Jaillet et Antoine Loubière, CHPV) ; Synthèse des séances du séminaire (disponible sur le site internet du comité).

Nous avons poursuivi la mise en ligne sur le site internet du comité (www.comitehistoirepolville.fr) des témoignages filmés de « Grands Témoins » de la politique de la ville, anciens ministres, maires, hauts fonctionnaires, professionnels, chercheurs, militants associatifs engagés dans la politique publique et dans les quartiers, qui permettent de donner à voir, y compris pour un public non initié, l'engagement des personnes mais aussi d'éclairer les continuités et les ruptures dans la conduite de l'action publique depuis 40 ans. Un nouveau programme de recueil de témoignages sera engagé en 2025.

D'autres actions structurantes ont été engagées cette année, parmi lesquelles le projet de guide des sources numérique et la constitution d'un réseau de jeunes chercheurs. L'année 2025 doit permettre de poursuivre et de renforcer la mise en œuvre du programme de travail. Plusieurs événements seront ainsi organisés par notre comité, seul ou en partenariat avec d'autres, parmi lesquels une journée d'études consacrée à l'architecte Roland Castro, dont la préparation a été engagée dès 2024. Elle doit aussi voir la concrétisation de nouveaux partenariats, tels que ceux engagés avec les Archives nationales sur les archives de la politique de la ville et le GIP-EPAU dans le cadre du programme *Quartiers de demain*.

Mes remerciements vont à l'ensemble des intervenants et participants aux séminaires du comité d'histoire, aux membres du Conseil scientifique et à sa présidente, Marie-Christine Jaillet, qui se sont très fortement mobilisés pour les préparer et les animer, aux partenaires et personnalités qualifiées membres du Comité d'orientation pour leur présence et leur soutien ainsi qu'au Campus Condorcet qui a accueilli la plupart de nos événements. Enfin, j'exprime ma gratitude à l'équipe de Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville, bénévoles membres du bureau et équipe salariée, dont la compétence et l'engagement quotidien sont déterminants pour que le comité d'histoire de la politique de la ville vive et puisse répondre aux attentes placées en lui ■

Marie-Christine Jaillet • Présidente
du Conseil scientifique



Le Conseil Scientifique a poursuivi avec ardeur et constance son travail de cadrage et d'accompagnement des activités du Comité d'Histoire de la Politique de la Ville. Il s'est réuni à 6 reprises tout au long de l'année 2024. La séance conclusive qui a clôturé, en septembre 2024, le séminaire sur « les jeunes dans la politique de la ville » a permis de revenir sur l'ensemble des séances, d'en proposer des lectures synthétiques ou critiques, d'en tirer quelques enseignements sur l'intérêt d'un tel séminaire pour les actrices et acteurs de la politique de la ville comme pour les chercheuses et chercheurs et d'envisager des pistes pour poursuivre les travaux sur cette thématique. Elle a également été l'occasion d'une première présentation de l'état de l'art réalisé par Thomas Kirsbaum à la demande du Comité d'Histoire de la Politique de la Ville sur la manière dont les Sciences Humaines et Sociales ont traité, au cours de ce dernier demi-siècle, la question des jeunes dans les quartiers populaires. Il a, depuis, remis au CHPV le fruit de son travail qui devra faire l'objet d'une appropriation et d'une mise en discussion pour nourrir les recherches à venir. Conclure un premier séminaire, c'est aussi mettre en circulation ce qu'il a produit et c'est ce à quoi a œuvré le Conseil Scientifique par la diffusion de comptes rendus synthétiques et celle des actes de la séance conclusive.

Mais le Conseil Scientifique ne s'est pas contenté de mener et bien finir ce premier séminaire, il s'est attaché à en déployer un second, sur une thématique tout aussi riche, celle des rapports entre décentralisation et politique de la ville. Il s'agit en particulier d'aborder les différentes configurations de gouvernance locale qui se sont mises en place et d'examiner en quoi la politique de la ville s'est constituée comme un champ d'expérimentation et d'innovation de la décentralisation institutionnelle. La discussion en Conseil Scientifique des propositions de Thibault Tellier et Philippe Estèbe a permis de poser un cadre problématique, éprouvé lors des deux premières séances, en particulier à l'occasion d'un échange avec Pierre-René Lemas. Mais le principal défi pour ce second séminaire était d'organiser une partie des séances dans des villes et agglomérations urbaines impliquées dans la politique de la ville afin d'examiner « in situ », par la mobilisation d'acteurs locaux, dans leur diversité, la gouvernance locale de cette politique, dans sa durée et ses évolutions. Ces séances, organisées grâce aux membres du CS (Gwenaëlle Legoullon, Fatiha Belmessous, Michel Péraldi, Emmanuel Bellanger, Christine Lelévrier ainsi que Philippe Méjean), se tiendront successivement à Toulouse, Lyon, Marseille et en Seine Saint-Denis. Conscient que la politique de la ville ne se réduit pas à l'Île de France et aux grandes agglomérations urbaines, le Conseil Scientifique consacra une séance aux modalités de sa gouvernance dans les villes moyennes ou petites. Ainsi, le CHPV répond-il à un de ses objectifs : encourager et faire l'histoire de la politique de la ville dans les sites où elle s'est développée, au plus près de ses terrains, avec ses actrices et acteurs et faire en sorte que ces séances permettent d'initier un processus d'histoire locale pris en charge par ceux-ci.

Le Conseil Scientifique a bien sûr accompagné le projet de la journée en hommage à Roland Castro. D'autres projets, auxquels le Conseil Scientifique tenait, ont avancé au cours de cette année, dont celui du réseau de la jeune recherche qui a suscité auprès des doctorant.es jeunes docteur.es un vif intérêt et qui fera, prochainement, l'objet d'une formalisation ; dont aussi celui sur les archives qui verra sa concrétisation dans le courant 2025.

Cette année a également permis de constater que les expertises scientifiques que le Conseil Scientifique recèle, leur diversité et leur robustesse, intéressent... C'est ainsi qu'il a été sollicité pour contribuer à la définition des thématiques de recherche qui feront l'objet d'un appel à projets de recherche de la part du GIP EPAU en adjacence au programme « quartiers de demain » qu'il porte. Des membres du Conseil Scientifique (Emmanuel Bellanger, Amandine Romanet, Philippe Estèbe, Brigitte Guigou, ainsi qu'Antoine Loubière) ont accepté de rédiger, dans un temps particulièrement contraint, l'armature scientifique de cet appel à projets. Ils participeront ultérieurement à l'évaluation scientifique des réponses à cet appel à projets. Ainsi, le Conseil Scientifique est-il partie prenante des nouveaux partenariats noués par le Comité d'Histoire de la Politique de la Ville.

Au moment où le Conseil Scientifique va être renouvelé, je voudrais souligner combien l'activité et le rayonnement du CHPV, désormais bien identifié et qui bénéficie d'ores et déjà d'une réelle reconnaissance, doivent à l'engagement bénévole des membres de son Conseil Scientifique : elles/ils ont répondu à toutes les sollicitations dont ils ont fait l'objet, qu'il s'agisse de concevoir et d'organiser sur le plan scientifique les activités du Comité d'Histoire ou de le représenter dans un certain nombre d'événements et de manifestations, ou encore de l'évoquer dans les instances et réseaux où elles/ils sont présentes, contribuant ainsi à sa mise en visibilité.

Le travail du Conseil Scientifique, par l'espace et les temps de discussion qu'il s'est donnés, apaisé pour le premier et fructueux pour les seconds, a permis au Comité d'Histoire de la Politique de la Ville de développer une activité déjà conséquente. Mais il a aussi permis d'identifier de nouveaux enjeux : veiller bien sûr à la qualité d'un séminaire qui puisse intéresser à la fois chercheurs et acteurs, à la production et la diffusion au terme de chaque séminaire d'un ou plusieurs livrables de qualité, accessibles à un large public, mais veiller également à poursuivre l'exploration des thématiques mises à l'agenda des séminaires afin d'inciter à l'engagement de nouveaux travaux comme de nouveaux temps de débat. Les travaux du CHPV ne peuvent mettre à l'agenda chaque année un nouveau thème, sans se préoccuper de la suite qui leur sera donnée. Ils doivent aussi répondre à l'attente souvent exprimée des jeunes professionnel.les de la politique de la ville : confronté.es à

de nombreuses interrogations sur le sens de leur action, elles/ils doivent pouvoir la situer dans l'histoire de cette politique et en comprendre les bifurcations et questionnements qui l'ont jalonnée. Enfin, et ce n'est pas le moindre des défis, il faut s'attacher à initier et soutenir tous les travaux d'histoire qui peuvent s'engager sur les sites de la politique de la ville car elle n'est pas qu'une politique construite à l'échelle nationale. Elle est, d'abord, une politique territoriale qui a cherché à modifier le cadre et les conditions de vie des habitant.es des quartiers populaires de la géographie prioritaire, parfois en les considérant, parfois en les malmenant. C'est pourquoi cette histoire locale doit être à « hauteur d'homme », regardée et éprouvée à partir du point de vue de ces habitant.es, dans la diversité de leurs trajectoires et de leurs rapports au quartier ■

PRÉSENTATION

LES MISSIONS DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le comité d'histoire de la politique de la ville est placé auprès du ministre chargé de la ville et s'appuie sur un comité d'orientation et sur un conseil scientifique dont la composition est elle-même définie par arrêté ministériel.

L'arrêté du 14 avril 2022 en rappelle les principales missions :

- Encourager l'étude et la recherche sur l'histoire de la politique de la ville et du développement social urbain ;
- Promouvoir la diffusion des travaux historiques sur la politique de la ville à des fins de connaissance et de formation ;
- Favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles relatives à la politique de la ville et collaborer avec la mission des archives nationales et les services d'archive des collectivités territoriales ;
- Organiser des recueils de témoignages, des journées d'études et toutes manifestations intéressant l'histoire de la politique de la ville ;
- Mobiliser les réseaux de la politique de la ville et susciter des partenariats pour faciliter l'émergence de projets locaux autour de l'histoire de la politique de la ville ;
- Intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et des actions menées en faveur des quartiers concernés et de leurs habitants.

Le portage juridique et la gestion administrative et financière du Comité d'histoire de la politique de la ville sont assurés par l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville, habilitée à recevoir des subventions de l'État et de tout autre partenaire et dont les statuts ont été publiés au journal officiel le 28 juin 2022 ■

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Fixée par arrêté ministériel en date du 14 et 22 avril 2022 (voir annexe du présent rapport d'activités), la composition du Comité d'orientation du comité d'histoire de la politique de la ville permet un équilibre entre les membres de droit (représentants de l'État et des opérateurs publics, instances nationales de la politique de la ville, associations d'élus, grands partenaires et réseaux professionnels et associatifs) et les personnalités qualifiées au regard de leur expérience ou de leur compétence.

Il a pour rôle d'orienter le travail du comité et d'approuver les propositions qui lui sont soumises par le conseil scientifique et l'association. Ses membres participent aux initiatives et séminaires organisés par le comité.

En 2024, il a été réuni à deux reprises (en présentiel et en visio) :

- Le 23 avril 2024 : Le comité d'orientation a examiné le bilan d'activités de l'année 2023 et adopté le programme de travail proposé pour 2024-2025. Un point particulier a été fait sur le projet de guide des sources numérique et le projet de séminaire annuel 2024-2025. Des informations ont été également données sur les conventions pluriannuelles d'objectifs en cours avec l'ANCT et la Caisse des dépôts et Consignations.
- Le 20 novembre 2024 : En présence de Corinne de la Mettrie, directrice de la politique de la ville à l'ANCT et de Pierre-Paul Zalio, président du Campus Condorcet, le comité d'orientation a écouté le bilan du séminaire 2023-2024 consacré aux jeunes dans la politique de la ville et débattu du programme du nouveau séminaire 2024-2025 consacré à la politique de la ville, la décentralisation et les gouvernances locales, en présence de la présidente du conseil scientifique et des deux coordinateurs nationaux. Un point a été fait sur l'activité du comité en faveur de la jeune recherche (lancement d'un réseau de jeunes chercheurs).

→ L'ensemble des documents et comptes rendus sont disponibles ■



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Fixée par arrêté ministériel en date du 22 avril 2022 (voir annexe au présent rapport d'activités), la composition du Conseil scientifique du comité d'histoire de la politique de la ville vise à assurer une production scientifique de qualité dans une optique pluridisciplinaire.

→ *Il est présidé depuis 2023 par Marie-Christine Jaillet.*

En 2024, il a été réuni à 5 reprises :

- Le 8 janvier 2024
- Le 4 avril 2024
- Le 17 juin 2024
- Le 9 juillet 2024
- Le 24 octobre 2024
- Le 13 décembre 2024

Au-delà de sa dimension d'appui scientifique indispensable, les membres du conseil scientifique se sont particulièrement mobilisés dans le travail du comité. Leur contribution est essentielle pour garantir la qualité scientifique des publications et des événements organisés par le comité et renforcer sa crédibilité.

En 2024, il convient de saluer spécifiquement la contribution de Thibault Tellier, Gwenaëlle Legoullon, Jacques de Maillard, Renaud Epstein, Philippe Estèbe, Joëlle Bordet, Christine Lelevrier, Michel Peraldi et Thomas Kirszbaum, qui ont accepté de prendre en charge la coordination d'une ou plusieurs séances des séminaires annuels consacrés à la jeunesse puis à la décentralisation ■



L'ASSOCIATION

Suite au choix des pouvoirs publics de confier le portage du comité d'histoire à une entité associative à la condition qu'elle soit adossée à un pôle universitaire, l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville assure donc la gestion administrative et financière du Comité d'histoire et est habilitée à recevoir des subventions de l'État (Ministère chargé de la ville) et de tout autre partenaire. Elle est garante de la mise en œuvre du projet initial et des orientations définies par son conseil d'administration.

Le statut associatif a le double intérêt de favoriser la mobilisation des énergies bénévoles et une gouvernance partagée. Son conseil d'administration est composé de personnalités et d'universitaires engagés et reconnus pour leur connaissance de la politique de la ville. Très mobilisé, le bureau assure la gouvernance quotidienne et le suivi de l'activité de l'association et sa pleine convergence avec son projet social et les objectifs du comité.

→ *Les statuts de l'association ont été publiés au journal officiel le 28 juin 2022.*

Au 31 décembre 2024, le CA comprenait 15 membres : Michel Didier, président, Marie-Christine Jaillet, Antoine Loubière, Dominique Figeat, Camille Perbost, membres du bureau ; Pierre-Paul Zalio (président du Campus Condorcet, membre de droit), Vincent Havage (représentant le réseau des Centres de ressources, membre de droit), Régis Mitifiot, représentant du Mouvement des Régies de quartier, membre de droit), Thibault Tellier, Emmanuel Bellanger, Raphaële Bertho, Tarek Daher, Vincent Léna, Geneviève Gueydan, Christophe Girard .

En 2024, le CA a été réuni à quatre reprises :

- Le 29 février 2024
- Le 16 mai 2024 (AG annuelle)
- Le 21 octobre 2024
- Le 4 novembre 2024

De son côté, le bureau se réunit environ une fois par mois pour traiter des affaires courantes de l'association ■

LE BUREAU



Michel Didier • Président

Préfigurateur et président du comité d'histoire de la politique de la ville. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, ancien auditeur de l'IHEDATE. Ancien conseiller-expert auprès du directeur de la politique de la ville (ANCT).



Marie-Christine Jaillet • Vice-Présidente

Présidente du Conseil scientifique, directrice de recherche émérite au CNRS, LISST, Université de Toulouse, études urbaines. Responsable scientifique du programme POPSU Transitions



Antoine Loubière • Vice-Président

Membre du comité d'orientation. Journaliste, ancien rédacteur en chef de la revue Urbanisme. Antoine Loubière a en charge la responsabilité éditoriale des contenus publiés sur le site du comité d'histoire de la politique de la ville.



Dominique Figeat • Trésorier

Membre du comité d'orientation. Ancien Secrétaire général de la CNDSQ. Ancien cadre dirigeant à la Caisse des Dépôts.



Camille Perbost • Secrétaire

Doctorante en histoire. Ancienne conseillère au cabinet de la Ministre de la Ville Nadia Hai. Elle a accompagné la création du comité d'histoire.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée s'est renforcée en 2024 pour pouvoir porter pleinement le projet de l'association.



Antonin Cois • Secrétaire général

Ex Secrétaire de l'association, Antonin Cois a démissionné en mars 2024 de son rôle d'administrateur pour prendre la direction de l'association. Fort d'une expérience de plus de 10 ans comme dirigeant associatif, il est par ailleurs Adjoint au maire de Villejuif, membre du CA de l'association des maires Ville et Banlieue de France.



Amandine Romanet • Chargée de mission

Titulaire d'un diplôme d'État en architecture (mention très bien), Amandine Romanet rédige actuellement une thèse au croisement des enjeux d'histoire et d'architecture (*Banlieues 89. Construction et circulation d'un corpus de savoirs et discours sur la ville, 1983-1995*). Au sein du comité d'histoire, elle est recrutée notamment pour produire un guide des sources archivistiques essentiel pour la production de ressources historiques en politique de la ville.



Hugo Santi • Chargé de mission (contrat CIFRE)

Recruté en septembre 2024 dans le cadre d'une thèse d'histoire portant sur le rapport entre l'État et les jeunes au prisme de la politique de la ville, Hugo Santi suit notamment l'activité audiovisuelle du comité (programme Grand Témoins, documentaire) et le réseau de jeunes chercheurs.

BILAN PARTENARIAL

L'ANCT / LA DGCL

Sous l'autorité du ministre chargé de la ville, l'ANCT et la DGCL sont les partenaires naturels du comité d'histoire de la politique de la ville. Ils instruisent les dossiers de demande de subvention déposés par l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville et versent la subvention.

L'ANCT et la DGCL sont par ailleurs membres de droit du Comité d'Orientation du Comité d'histoire de la Politique de la Ville.

En 2024, ce partenariat s'est traduit par :

- La signature d'une nouvelle CPO de 3 ans pour la période 2024-2026, portant sur l'ensemble de l'activité du comité, et dotant ce dernier de moyens financiers renforcés (150 000 euros par an contre 100 000 euros pour la période 2022-2023), signe d'une reconnaissance institutionnelle renforcée.
- La cession gracieuse au Comité d'histoire des droits de diffusion des vidéos réalisées dans le cadre du programme des Grands Témoins de la politique de la ville (ANCT-Canopé).
- Une rencontre de travail avec Corinne de la Mettrie, nouvelle directrice générale déléguée à la politique de la ville de l'ANCT et Eric Briat (7 octobre) ■

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Partenaire historique de la politique de la ville et de la décentralisation, la Caisse des dépôts et Consignations est membre de droit du comité d'orientation du comité d'histoire de la politique de la ville et participe à son Conseil scientifique via la directrice de son Institut de recherche, Isabelle Laudier.

La signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (à hauteur de 60 000 euros par an), d'une durée de 3 ans, doit permettre le développement de 3 actions phares :

- Le guide des sources
- Le séminaire scientifique annuel
- Le programme Grands Témoins

→ Ces actions peuvent être complétés par des partenariats spécifiques avec l'Institut de Recherche ■

L'ANRT

L'attribution d'un contrat CIFRE à l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville acte la reconnaissance de sa capacité à porter d'ambitieux projets de recherche en sciences humaines. La subvention obtenue est de 14 000 par an pendant 3 ans (jusqu'en septembre 2027) permettant le recrutement d'un chargé de mission sur un CDD de trois ans.

Plus spécifiquement, Hugo Santi prépare une thèse de doctorat au sein du laboratoire ARENES (Sciences Po Rennes), sous la direction scientifique de Thibault Tellier, dont le titre provisoire est « Socio-histoire de la catégorie des jeunes issus des quartiers populaires au prisme de la politique de la Ville » ■

LE CAMPUS CONDORCET

Notre comité a pu compter dès sa création sur l'appui du Campus Condorcet, établissement universitaire de référence en Sciences Humaines et Sociales, installé en Seine Saint-Denis, département emblématique de la politique de la ville. Il regroupe 11 universités et laboratoires universitaires (Panthéon-Sorbonne Paris 1, Sorbonne Nouvelle Paris 3, Paris 8 Vincennes Saint Denis, Paris-Nanterre Paris 10, Sorbonne-Paris-Nord Paris 13, CNRS, EHESS, ENC, EPHE, FMSH, INED).

Deux conventions de partenariat ont été signées avec le Campus :

- Une convention d'objectifs entre la ministre en charge de la ville et le président du Campus Condorcet le 14 avril 2022.
- Une convention entre l'Association pour l'étude de l'histoire de la politique de la ville et le Campus Condorcet le 17 juin 2022, prévoyant la location d'un espace dédié au sein de l'hôtel à projets et l'accès gratuit aux salles de réunion et au centre des colloques. Cette convention arrive à échéance le 16 juin 2025 et devra faire l'objet d'un renouvellement.

Le Président du Campus Condorcet est membre de droit du comité d'orientation du Comité d'histoire et du Conseil d'administration de l'Association. Dans l'optique du renforcement de ce partenariat, il a été proposé d'inviter régulièrement la présidente du Conseil scientifique du Campus Condorcet, Danielle Tartakowsky, au Comité d'histoire, dans l'attente du renouvellement de l'arrêté de nomination en 2025 ■

LE CNAHES ET LE FONJEP / ADAJEP

Acteurs engagés dans la conservation et la valorisation des archives respectives du travail social et de l'éducation populaire, le CNAHES, le FONJEP et l'ADAJEP ont des préoccupations proches de celles du Comité d'histoire de la politique de la ville : comment mieux recenser et valoriser les archives à l'heure du numérique ?

L'idée d'un partenariat est d'autant plus pertinente que les croisements thématiques et historiques sont nombreux et que le croisement de nos sources respectives s'avère riche pour les chercheurs et acteurs.

Commencés dès 2024, les échanges sur notre projet de guide des sources archivistiques et mémorielles doivent déboucher sur la signature d'une convention de partenariat en 2025, permettant un lancement de notre plateforme SCOPA ■

LES ARCHIVES NATIONALES

La Direction des Archives nationales est depuis l'origine membre de droit du Comité d'histoire. Au titre des missions qui lui sont assignées dans l'arrêté ministériel de création, le Comité a dans ses objectifs de « favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles de la politique de la ville » (arrêté ministériel du 14 avril 2022).

Après le lancement du projet de guide des sources et de recherche, il a été décidé de renforcer le partenariat avec les Archives nationales avec pour objectif de déboucher sur la signature d'une convention et l'organisation conjointe d'une journée nationale d'études sur les archives de la politique de la ville en 2025 ■

LES CENTRES DE RESSOURCES À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le réseau des centres de ressources de la politique de la ville a été régulièrement informé en 2024 de l'activité du comité d'histoire. Il est par ailleurs membre de droit du Comité d'histoire et de l'Association.

Compte tenu de leur intérêt pour les enjeux mémoriels et leur implantation territoriale, la collaboration avec les centres de ressources est essentielle, notamment dans l'appui aux démarches d'histoire locale. C'est ainsi que dans le cadre du déplacement du Comité d'histoire à Marseille et à Lyon, des réunions de travail inter-acteurs ont été organisées par Labo-Cités et Cité Ressources. Le Comité a par ailleurs été invité à intervenir à différentes reprises par les centres de ressources, notamment aux journées régionales sur les nouveaux contrats de ville organisées par Resovilles à Laval.

→ Une convention de partenariat pourrait être mise en chantier en 2025 ■

LE GIP EPAU

Groupement d'intérêt public à vocation interministérielle, l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU) porte des programmes nationaux de recherche-action et d'expérimentation parmi lesquels le programme « Quartiers de demain », consultation internationale se proposant de mobiliser architectes, urbanistes, paysagistes, dans dix sites en politique de la ville.

L'intervention urbaine et architecturale s'inscrit dans une histoire qui croise celle de la politique de la ville même si elle la dépasse largement. Dans ce contexte, le GIP EPAU et le comité d'histoire de la politique de la ville ont engagé des discussions en 2024 en vue d'aboutir à une convention de partenariat en 2025.

La contribution du comité serait sollicitée sur deux dimensions :

- Inscrire la consultation dans l’histoire longue des politiques urbaines et de la ville et proposer de courtes monographies sur les sites retenus.
- Contribuer à la structuration et à la mise en œuvre d’un appel à projets de recherche mobilisant des équipes pluridisciplinaires ■

AUTRES PERSPECTIVES PARTENARIALES

D’autres partenariats sont envisagés avec l’objectif de déboucher à terme sur des conventions ou la mise à disposition de moyens en nature pour des projets particuliers concertés.

On peut citer :

- L’USH, notamment dans la perspective du séminaire 2025-2026 consacré au logement et à l’habitat ;
- L’ANRU : suite à la rencontre avec sa directrice générale Anne-Claire Mialot, des partenariats événementiels ou de recherche entrant dans son champ d’intervention pourraient être envisagés ;
- Le Musée de l’histoire de l’immigration : suite à la rencontre avec sa directrice générale Constance Rivière, des coopérations pourraient être également envisagées, en amont ou en aval de l’exposition Banlieues chéries en 2025 ;
- Les Associations d’élus : des réunions de travail ont eu lieu avec Ville et Banlieue et Régions de France et des contacts ont été pris avec des collectivités locales ayant manifesté leur intérêt pour des projets d’histoire ;
- Les Fonds de dotation, tel que le fonds de dotation Françoise Tétard dans le cadre du projet de guide des sources numérique ■

BILAN D'ACTIVITÉS

DES ACTIVITÉS QUI ONT CONTINUÉ À CRÉDIBILISER LE COMITÉ

Grâce au renforcement des moyens humains mis à disposition du comité et à l'investissement des membres du Conseil scientifique, le programme de travail adopté par le Comité d'orientation du 23 avril 2024 et en conformité avec la feuille de route scientifique adoptée par le comité d'orientation du 28 mars 2023 a pu être déployé ■

UN SÉMINAIRE DORÉNAVANT INSCRIT DANS LE PAYSAGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La tenue d'un premier séminaire annuel de recherche (2023-2024) au Campus Condorcet consacré aux jeunes dans la politique de la ville, avec sept séquences de travail placées sous la responsabilité d'un ou deux membres du conseil scientifique et largement ouvertes aux praticiens a connu une fréquentation de plus en plus grande, passant d'une quarantaine d'inscrits pour la première séance d'octobre 2023 à plus de 200 lors de la séance conclusive du 16 septembre 2024.



La jeunesse occupe, on le sait, une place importante dans les quartiers populaires et elle a été une préoccupation récurrente de la politique de la ville dès l'origine, en lien notamment avec les premières émeutes urbaines ou la marche pour l'égalité et contre le racisme. Mais, au-delà de ces épisodes marquants, la politique de la ville a essayé d'agir, avec ses moyens spécifiques, au plan national comme au plan local, dans différents domaines comme l'éducation, l'emploi, la prévention de la délinquance, la promotion et la participation des jeunes à l'action locale. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du sujet, le séminaire n'avait pas l'ambition de l'épuiser, mais seulement d'apporter quelques éclairages sur l'évolution et l'apport spécifique de la politique de la ville sur le temps long avec un recul critique, historique et pluridisciplinaire.

Fort du succès de ce premier séminaire, le comité d'histoire de la politique de la ville a lancé dès décembre 2024 son deuxième séminaire consacré à la décentralisation dans la politique de la ville et ses modes de gouvernance à l'échelle locale. La séance introductive a eu lieu dans les locaux historiques de la Caisse des dépôts et consignations.

En effet, la question de la gouvernance est au cœur des réflexions de et sur la politique de la ville depuis un demi-siècle. Sous ses formes successives, elle s'affiche comme une politique des plus innovantes en matière de conduite de l'action publique : décentralisée et partenariale. Elle s'énonce comme ayant ouvert la voie à un apprentissage de la décentralisation, instaurant de nouvelles figures professionnelles (chefs de projet, sous-préfets ville...) et des dispositifs territorialisés. Elle se revendique comme un « laboratoire » des formes de coopération État – collectivités locales notamment dans le domaine de la contractualisation ■

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

SÉANCE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Séance du 8 juillet 2023 (journée d'études)	98 participants
Séance du 17 octobre 2023	37 participants
Séance du 5 décembre 2023	60 participants
Séance du 16 janvier 2024	108 participants
Séance du 20 février 2024	80 participants
Séance du 14 mai 2024	106 participants
Séance du 16 septembre 2024 (journée d'études)	203 participants
Séance introductive du 18 décembre 2024	101 participants

Les actes complets du séminaire sont disponibles sur le site internet du comité. Ils seront complétés en 2025 par une revue de littérature en sciences humaines et sociales consacrée aux figures de la jeunesse « des cités » dans les sciences sociales (« permanences et recompositions des années 1980 à nos jours ») que le comité d'histoire de la politique de la ville a commandé à Thomas Kirszbaum ■

DES TÉMOIGNAGES PRÉCIEUX RENDUS PUBLICS POUR LA PREMIÈRE FOIS

La publication des témoignages de «grands témoins» de la politique de la ville dont l'association a obtenu les droits, sous la forme de montages vidéos d'une vingtaine de minutes, ont été mis en ligne sur le site internet du comité et sa page YouTube.

En 2024, 8 témoignages ont été mis en ligne :

- 1 – [Le père Christian Delorme](#) (prêtre engagé dans la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983)
- 2 – [Michel Delebarre](#) (premier ministre de la ville)
- 3 – [Jean-Louis Borloo](#) (ancien ministre et préfigurateur de l'ANRU)
- 4 – [Pierre-Cardo](#) (ancien maire de Chanteloup les Vignes)
- 5 – [Annie Tobaty](#) (ancienne proviseure d'établissements scolaires de banlieue)
- 6 – [Joëlle Bordet](#) (psychosociologue)
- 7 – [Dominique Figeat](#) (ancien Secrétaire Général de la CNDSP)
- 8 – [Yves Dauge](#) (premier Délégué Interministériel à la Ville)

En 2025 d'autres témoignages seront publiés (Jean-Marie Delarue, Maurice Charrier, Chantal Talland, Benedicte Madelin, Roland Castro...). Nous engagerons une nouvelle campagne de recueil de témoignages filmés ■

Grands témoins



Roland Castro (1940-2023) | Architecte politique | Co-fondateur de Banlieues 89

Dans cet entretien vidéo accordé à Michel Didier en 2020, Roland Castro raconte sa rencontre avec le président François Mitterrand en 1983, qui...

[Voir la vidéo](#) [Lire l'article](#)

Chantal Talland | Directrice de l'ERU (2005 - 2022) | Former au renouvellement urbain

Dans cet entretien vidéo accordé à Michel Didier en 2020, Chantal Talland parle de son engagement dans la politique de la ville depuis la fin des années...

[Voir la vidéo](#) [Lire l'article](#)

Bénédicte Madelin | Directrice de Profession Banlieue (1993-2014) | La

LE PROJET DE GUIDE DES SOURCES, DEVENU SCOPA

La question des sources archivistiques et mémorielles est naturellement un enjeu essentiel pour tout comité d'histoire. Concernant la politique de la ville, sa territorialisation comme la très grande diversité de ses acteurs publics et privés en font un sujet complexe à traiter pour notre comité, d'autant que beaucoup d'acteurs ne savent que faire de leurs archives. C'est d'autant plus vrai qu'on constate sur le terrain une très grande diversité en matière de qualité et de quantité des sources effectivement archivées, et de celles qui restent à l'être. Les services d'archives subissent également un retard souvent important dans le traitement et la qualification des archives déjà versées.

Notre guide des sources aura une forme innovante grâce à l'utilisation du numérique. Une première version a été présentée lors du comité d'orientation du 20 novembre 2024. Outre le lien avec les Archives nationales et le SIAF, un partenariat avec le PAJEP et le CNAHES est en cours de structuration pour une signature en 2025.

→ Le lancement de notre guide des sources et de recherche est prévu au premier semestre 2025 ■

SCOPA

Rechercher parmi les 2101 documents

● Guide des sources

Bienvenue sur le guide des sources du Comité d'histoire de la politique de la ville. Cette plateforme facilite l'accès à aux ressources archivistiques et documentaires sur la politique de la ville. Elle vise à recenser, structurer et rendre accessible ce patrimoine documentaire, aujourd'hui sous-exploité, et à enrichir le dialogue entre l'histoire et l'actualité de la politique de la ville.

Pour en savoir plus



Développement social



Talents des cités



Marignane

● Le Répertoire de SCOPA

Le Répertoire permet d'effectuer des recherches simples ou avancées parmi une vaste collection de trois formats de contenus, chacun correspondant à une méthodologie.

L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LE SOUTIEN AUX TRAVAUX D'HISTOIRE LOCALE

La mobilisation des démarches d'histoire locale vise à enrichir les travaux du comité en portant une vision territorialisée de l'histoire de la politique de la ville et une meilleure connaissance des modèles singuliers de cette politique publique, tels qu'ils se sont structurés dans le sillage de la décentralisation et en tenant compte des contextes spécifiques dans lesquels elle s'est déployée.

Le travail mené par le comité d'histoire de la politique de la ville en 2024 a permis de confirmer l'engagement des métropoles de Lyon et Toulouse et de la ville de Marseille. Si le contexte budgétaire incertain conduit Lyon et Toulouse à retarder leur propre recrutement, Marseille a bien lancé en 2024 le recrutement de son contrat CIFRE en lien avec l'école d'architecture de Marseille (laboratoire INAMA).

Suite à la validation du financement par l'ANRT en mars 2025, l'arrivée de Louise Barbier, (doctorante CIFRE dont les travaux porteront sur la place des femmes dans l'émergence de la politique de la ville à Marseille) est prévue pour septembre 2025.

Pour rappel ces démarches supposent d'avoir pu identifier :

- Un acteur local (commune ou intercommunalité, agence d'urbanisme, association...) en capacité de porter la convention CIFRE (engagement financier et accueil du futur doctorant).
- Un directeur/directrice de thèse et un laboratoire universitaire de rattachement pour porter scientifiquement la démarche.
- Des acteurs locaux mobilisés en appui (centres de ressources, services d'archives, réseaux associatifs et professionnels, services déconcentrés de l'État...).

Ces démarches d'histoire locale bénéficient de la part du comité d'histoire :

- D'un soutien d'un membre du Conseil scientifique, désigné spécialement pour accompagner la démarche (ainsi Michel Peraldi pour Marseille et Marie-Christine Jaillet pour Toulouse).
- De l'inscription de ces travaux dans le travail du conseil scientifique : possibilité pour les acteurs locaux impliqués dans le projet de thèse de participer/contribuer aux séminaires ; capitalisation et valorisation des travaux au niveau national ; mise en place d'un réseau de jeunes chercheur.es dont le fonctionnement (séminaires, réunions) sera pris en charge par le Comité ; instauration d'un label permettant d'assurer la visibilité des démarches engagées ■



LE DÉVELOPPEMENT DU SITE INTERNET ET DES OUTILS DE COMMUNICATION

Le site www.comitehistoirepolville.fr est devenu une plateforme de ressources comprenant :

- Un agenda thématique et partenarial ;
- Un accès direct aux vidéos du programme « Grands Témoins » ;
- Les programmes spécifiques des séminaires ;
- Des articles mettant en lumière l'actualité de l'histoire de la politique de la ville ;
- La recension d'ouvrages relatifs à la politique de la ville, à l'image de « réparer et construire la ville » (Nicolas Binet et Gwenaëlle d'Aboville), « L'enfant de la Courneuve » et « Histoire de la banlieue » (Thibault Tellier) ;
- L'actualité du comité.

Fin 2024, près de 1400 professionnels et chercheurs étaient inscrits à notre newsletter (qui vise à rendre visible au plus grand nombre les actions du comité), et à notre page linkedin, signe de l'intérêt suscité par le comité d'histoire.

En 2025, nos outils numériques évoluent encore pour faire place à notre réseau de jeunes chercheurs (plus de 40 jeunes chercheurs impliqués), et à notre guide des sources et de recherche SCOPA ■



LE LANCEMENT D'UN PROJET DE DOCUMENTAIRE

En juin 2024, la parution d'un cahier des charges a permis l'identification d'une société de production et d'un réalisateur partenaire pour un projet de documentaire télé. Il s'agit de répondre à l'objectif du comité de faire connaître l'histoire de la politique de la ville aux décideurs, aux professionnels, aux habitants, comme au grand public, dans le double objectif de sortir des discours souvent caricaturaux sur cette politique publique complexe, et d'apporter des connaissances utiles au débat et à l'action publique.

Notre projet documentaire mobilisera un format audiovisuel adapté aux pratiques culturelles de tous, facilement diffusable et exploitable dans un grand nombre de situations (par une chaîne de télévision, mais aussi dans nos événements et sur notre chaîne YouTube).

Ce film documentaire d'une durée probable de 52 minutes (format classique en co-production) tirera sa source de trois éléments principaux :

- Les ressources documentaires propres du comité d'histoire et en particulier celles du programme « Grands Témoins » (témoignages vidéos).
- Les archives nationales, locales et privées de l'histoire de la politique de la ville.
- La mobilisation de chercheurs, acteurs et habitants pour en commenter la production et l'analyse.

En 2025, la société de production (32bis prod) et le réalisateur (Emile Rabaté) retenus vont travailler à la fois dans une démarche de recherche archivistique et partenariale : l'identification d'une chaîne de télévision partenaire sera essentielle au financement du projet.

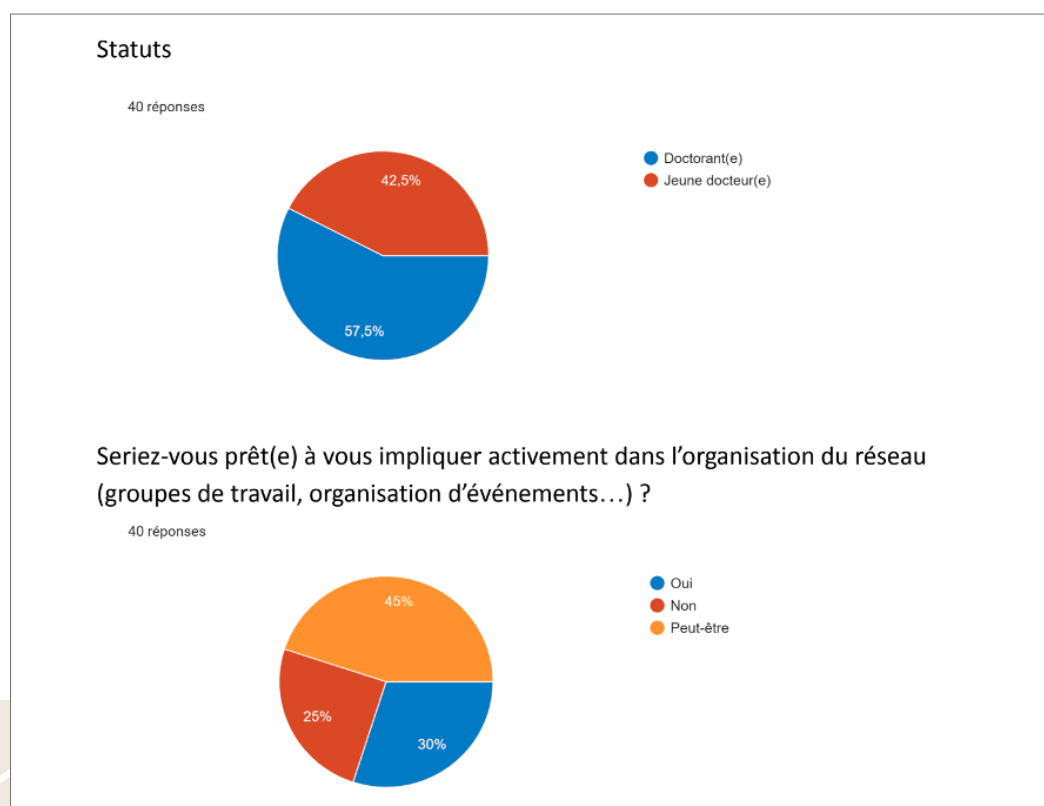
La diffusion du documentaire est prévue pour intervenir en 2026, dans le contexte de l'arrivée de nouveaux exécutifs municipaux ■

LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE JEUNES CHERCHEURS

En 2023, l'identification et la mise en ligne d'un fichier de thèses en cours sur l'histoire de la politique de la ville nous a permis d'identifier en 2024 une quarantaine de jeunes chercheurs intéressés par l'idée de participer à notre réseau.

Une enquête menée à partir du mois d'octobre 2024 a permis d'identifier les besoins de chacun des 41 répondants, qui nous ont fait part de leur intérêt pour disposer d'un tel espace de mise en réseau et de valorisation.

→ Le lancement du réseau des jeunes chercheurs est prévu en 2025 ■



LA RÉPONSE AUX DEMANDES DES PARTENAIRES

Comme en 2024, le comité d'histoire de la politique de la ville a été présent pour répondre aux besoins de l'ensemble de ses partenaires.

Citons notamment :

- La réponse aux besoins de collectivités impliquées dans la redéfinition de leurs contrats de ville, et qui souhaitent inscrire cette réflexion dans l'histoire locale et nationale de la politique de la ville. Ainsi, Laon (le 19 mars), Brest (le 4 avril) ou encore Laval le 13 juin (dans le cadre d'une journée organisée avec Resovilles, centre de ressources de la politique de la ville pour la Bretagne et les Pays de Loire) ont pu bénéficier des interventions respectives de Michel Didier et Thibault Tellier.
- Le 2 décembre, l'organisation d'une journée consacrée à l'histoire et l'actualité de la loi Besson (1990), en partenariat avec FORS Recherche Sociale.
- Le 17 décembre, la participation à une rencontre organisée par Trajectoires Ressources (Centre de ressources de la politique de la ville en Bourgogne Franche Comté) consacrée à l'histoire de la politique de la ville et de la banlieue.
- Le 19 décembre, la participation de Michel Didier à la séance plénière d'installation du nouveau groupe de travail du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) consacré aux quartiers populaires urbains, et dont l'animation a été confiée à Majid El Jarroudi et Souâd Belhaddad ■



ANNEXES

PROGRAMME DU SÉMINAIRE 2023-2024	40
UNE ANNÉE DE RÉFLEXION PARTAGÉE SUR L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES POLITIQUES DE JEUNESSE	42
PROGRAMME DE LA SÉANCE INTRODUCTIVE DU SÉMINAIRE 2024-2025	56
PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME SCOPA	58
ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION ET NOMINATION DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	64



Séminaires 2023 / 2024

LES JEUNES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

Comité d'histoire de la politique
de la ville Campus Condorcet
8 cours des humanités
93 300 Aubervilliers
www.comitehistoirepolville.fr

Photographie : *Rappeurs* © Copyright *Alain Bachellier* (CC BY-NC-ND 2.0 DEED)

SÉANCE 1 | 17 OCTOBRE 2023 | 10H/13H

Coordonnée par Thibault Tellier

Comment les sciences sociales ont-elles appréhendé le thème de la jeunesse en lien avec les évolutions des politiques publiques et plus particulièrement celles liées à la politique de la ville ?

Détails et inscription

SÉANCE 2 | 5 DÉCEMBRE 2023 | 13H30/16H30

Coordonnée par Gwenaëlle Legoullon et Thibault Tellier

Les modes et processus de catégorisation de la jeunesse.

Détails et inscription

SÉANCE 3 | 16 JANVIER 2024 | 13H30/16H30

Coordonnée par Jacques de Maillard et Renaud Epstein

La prévention de la délinquance dans l'histoire de la politique de la ville.

Détails et inscription

SÉANCE 4 | 20 FÉVRIER 2024 | 13H30/16H30

Coordonnée par Philippe Estèbe

Comment la Politique de la Ville a-t-elle transformé les politiques nationales qui concernent les jeunes ? Avec quels effets ?

Détails et inscription

SÉANCE 5 | 19 MARS 2024 | 13H30/16H30

Coordonnée par Joëlle Bordet et Christine Lelevrier

Politiques de la ville et politiques de la jeunesse : quelles interactions, influences réciproques dans l'histoire de l'action locale ?

Détails et inscription

SÉANCE 6 | 14 MAI 2024 (TOUTE LA JOURNÉE)

Coordonnée par Thomas Kirszbaum et Michel Péraldi

Matin : Quels registres et modes d'action (politique, associatif, culturel, économie, etc.) ont été mobilisés et développés par les jeunes des quartiers ?

Détails et inscription

Après-midi : Comment les systèmes de représentation politique ont-ils intégré les jeunes de banlieue ?

Détails et inscription

JOURNÉE D'ÉTUDE CONCLUSIVE | 9 JUILLET 2024

Synthèse d'une année de séminaire

Marie-Christine Jaillet, présidente du Conseil scientifique du Comité d'histoire de la politique de la ville, directrice de recherche CNRS émérite, Université de Toulouse Jean Jaurès.

Ce propos doit être considéré comme une « mise en bouche » dont l'objectif est de se remémorer ce qui s'est dit au cours des 6 séances que nous avons tenues : exercice risqué, car il est bien difficile de résumer une vingtaine d'heures en une vingtaine de minutes !

La première séance (17 octobre 2023), introductive, s'est attachée à poser le cadre problématique du séminaire – Philippe Estèbe y reviendra – pour constater que si la question de la jeunesse a intéressé de longue date les sciences sociales, comme vient de le montrer Thomas Kirszbaum, la politique de la ville, dès les premières opérations HVS, s'en est emparée, en raison du caractère juvénile des populations des grands ensembles et de l'intérêt portée à l'intégration sociale des jeunes.

La seconde séance (5 décembre 2023) s'est intéressée aux modes de catégorisation de la jeunesse, considérée comme une construction sociale et historique, dont une chronologie a été esquissée :

- *Dans les années 50*, parler de la jeunesse, c'est parler de l'avenir du pays, mais la concordance chronologique de l'intérêt porté d'une part aux grands ensembles et d'autre part à la jeunesse ne fait pas émerger pour autant un discours spécifique à la jeunesse des grands ensembles.

- *Les années 60* sont marquées par la figure des blousons noirs, plutôt des jeunes travailleurs, souvent majeurs. Les pouvoirs publics se mobilisent pour encourager les loisirs des jeunes par la construction d'équipements sportifs et socioculturels, dont les MJC, passées d'environ 180 en 1958 à 1000 en 1968, qui sont loin d'être toutes implantées dans les grands ensembles, lesquels, surtout peuplés de familles avec des enfants en bas âge, voient se développer des centres sociaux, contribuant à donner une dimension genrée aux politiques d'équipement des grands ensembles.

- *Les années 70* voient l'émergence de trois figures : l'étudiant, le contestataire et le loubard. L'ambition du ministère Jeunesse et Sports, qui s'était traduite par la construction d'équipement socioculturels, s'effondre en raison des difficultés rencontrées avec certains groupes de jeunes, mais aussi de la désertion des MJC et maisons de quartier. En 1977, le rapport d'Alain Peyrefitte *«Réponses à la violence»*, critique les activités socioculturelles et conseille la création d'activités plus adaptées aux jeunes des quartiers populaires, sans faire référence cependant aux grands ensembles, entérinant le fait que ceux qui fréquentent ces équipements ne sont plus des travailleurs ou des apprentis, mais plutôt des jeunes scolarisés, en formation ou au chômage.

- *Dans les années 80*, une attention sociale particulière est portée à la jeunesse de ces quartiers, dès les procédures HVS. Perçue comme la principale victime de la crise économique, un certain nombre de dispositifs visent à la prémunir de ses effets sociaux. La Commission nationale de développement social des quartiers (CNDSQ) appelle à un projet éducatif et culturel en leur faveur, soutenu par l'éducation populaire, privilégiant, comme clé d'intégration des jeunes, la citoyenneté.

- *Les années 90* constituent une transition assez marquée des

représentations de la jeunesse des quartiers en politique de la ville, du « loubard » à « l'émeutier », dont la caractéristique ethnique est largement mise en avant. La question de la drogue n'est plus appréhendée sous l'angle d'un fléau touchant les jeunes, mais du trafic. Une forme de porosité apparaît entre les questions de délinquance et de religion.

Plusieurs constats complémentaires : si les jeunes constituent une catégorie institutionnelle, ils sont aussi une catégorie du marché, avec l'émergence, dès les années 1960, d'une culture juvénile et, à partir des années 1970 et 1980, de productions culturelles spécifiques ; si la jeunesse des banlieues reste essentialisée, les politiques publiques sont désormais pensées de façon beaucoup plus individualisée, insistant sur la responsabilité individuelle ; les personnels de Jeunesse et Sports se sont fortement impliqués dans les prémises de ce qui deviendra la politique de la ville et leur rôle a été précurseur ; les années 1980 ont constitué une période d'expérimentations tandis que les années 90 marquent l'entrée dans une période d'institutionnalisation et se caractérisent aussi par la place de la question sécuritaire, encore amplifiée dans les années 2000 puis 2010 ; enfin, les modes de catégorisation de la géographie prioritaire, qui considère la proportion de jeunes de moins de 25 ans comme un indicateur de précarité, voire de risque social, au même titre que le chômage, doivent être interrogés.

La troisième séance (16 janvier 2024) s'est penchée sur la prévention de la délinquance née de façon conjointe avec la politique de la ville au début des années 1980, portées l'une et l'autre par des acteurs soucieux de promouvoir une approche globale qui s'autonomise à partir des années 2000, tant à l'échelle nationale que locale.

Tout d'abord, le retour sur la création du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD) a identifié trois étapes : durant l'hiver 1981-82, réactivation du comité « Peyrefitte » de prévention sur la violence et la criminalité ; puis en 1982, création d'un Conseil national de prévention impliquant des maires ; enfin, projet d'un établissement public doté d'un budget important qui, suite aux oppositions de Matignon, est réduit à une structure sans statut, dotée de peu de crédits, dont la vocation devient l'animation. Ce que propose le CNPD ? Une méthodologie pour faire travailler ensemble les policiers, les travailleurs sociaux et les bénévoles, sur la base d'une connaissance partagée, avec pour ambition la modernisation de la police comme celle du travail social. Mais, en 1986, un premier décrochage intervient entre la prévention et la répression. Quant à la création, en 1988, de la DIV, elle met fin à l'animation de politiques d'État par des élus locaux, tant dans le cadre du CNPD que de la CNDSP. Si elle a autorisé le regroupement des politiques de la ville et de la prévention de la délinquance, celles-ci ont été à nouveau séparées lorsque le ministère de l'Intérieur a repris la prévention de la délinquance.

L'autonomisation progressive de la prévention de la délinquance de la politique de la ville s'est traduite par l'évolution de ses approches traduisant un tournant urbain et une inflexion sécuritaire. Il s'agit alors moins d'agir sur les causes profondes que de traiter les symptômes. Les politiques de prévention de la délinquance évoluent vers des politiques de sécurité : les Conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD) sont renommés Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dans les années 2000 ; le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), créé par la loi de mars 2007, est largement mobilisé pour déployer des systèmes de vidéoprotection et, depuis 2016, pour sécuriser des sites exposés aux risques terroristes, ainsi que des actions de prévention de la radicalisation.

Quant au déplacement de la prévention sociale vers la prévention situationnelle, il contribue à requalifier la question sociale en question urbaine. Les caractéristiques urbaines des quartiers expliqueraient les difficultés sociales, la violence et le développement d'une économie parallèle.

À ses débuts, l'ANRU n'adopte pas de message explicite sur la sécurité et la sûreté. En 2006, elle signe avec le ministère de l'Intérieur une convention rappelant la nécessité de les rétablir. En 2010, les Études de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP) deviennent obligatoires pour les opérations de rénovation urbaine et en 2022, est réitérée l'importance d'un travail sur les enjeux de sécurité dès la définition des orientations du projet de rénovation. Bien difficile d'évaluer l'impact de ces circulaires sur les choix opérationnels, mais la politique de rénovation urbaine a permis la diffusion massive d'outils comme les contrôles d'accès et la vidéosurveillance. Ainsi, la résidentialisation des cités HLM n'est-elle pas seulement une opération foncière et la prévention situationnelle s'est-elle largement diffusée dans la sécurisation des espaces publics. Le développement de ce champ professionnel a contribué à entériner une lecture sécuritaire des enjeux de la politique de la ville.

En complément, il a été souligné que : les ministères, autres que l'Intérieur, n'ont pas lutté pour conserver cette responsabilité ; si, dans les années 1980, ces politiques portaient une tentative de transformation de la police et de la justice, la première n'a pas su se réinventer depuis la tentative ratée d'ilotage et, pour la seconde, les peines alternatives à la prison sont devenues des peines supplémentaires ; le nombre de professionnels traitant de la sécurité s'est considérablement accru : au moins 500 000, incluant policiers, gendarmes, sécurité privée, administration pénitentiaire et police des transports ; les acteurs se sont professionnalisés, mais

la précarité du contrat de travail de nombre d'entre eux les affaiblit ; la montée en compétences des collectivités a été très importante, mais elle ne s'est pas accompagnée d'une coproduction effective avec l'État : on observe même une tendance à la recentralisation, alors que les crédits d'État sont marginaux et que les principaux crédits sont désormais locaux.

La séance 4 (20 février 2024) se proposait d'appréhender la manière dont la politique de la ville, dans deux de ses principes - l'interministérialité et la territorialisation - a ou non transformé deux des politiques nationales qui concernent les jeunes, celle de l'éducation et celle de l'emploi.

Le rappel historique sur la modalité interministérielle de la politique de la ville a montré qu'elle était déjà présente dans le dispositif HVS, puis qu'elle s'est élargie à la quasi-totalité des ministères avec la CNDSQ, dont la composition, calquée sur les commissions du Plan, comportait aussi des représentants des partenaires sociaux. Le travail en circuit court, le rattachement à Matignon lui ont alors donné une grande force.

À partir de 1984, le dispositif a été déconcentré au niveau régional, avec des correspondants régionaux représentant les ministères. La vigueur de l'interministériel, mais aussi sa limite, tenait à la qualité des relations interpersonnelles. Si les difficultés ont été récurrentes avec l'Éducation Nationale, néanmoins, dans les années 1980 et au début des années 1990, des habitudes de travail interministériel ont pu se développer, à l'instar de l'Ile-de-France, qui ont permis de porter des expérimentations, comme « dix mois d'école et d'opéra » ou « école ouverte », dont certaines ont pu se déployer plus largement.

Si l'on s'intéresse à l'Éducation Nationale, la politique d'éducation prioritaire instaurée par Alain Savary et la politique de la ville ont deux histoires parallèles qui se sont faites écho.

Les années 1980 correspondent, pour les deux, à une période expérimentale ; à partir des années 1990, la politique de la ville influence la politique d'éducation prioritaire, notamment par le développement de critères ; au début des années 2000, l'approche est davantage centrée sur la réussite des individus, avec, en 2006, la création de programmes pour promouvoir les personnes issues des quartiers ; à partir de 2010, l'éducation prioritaire se recentre sur ses fondamentaux, avec les mêmes questions : à qui donner le label ? Comment maîtriser la carte, flécher les moyens ?

S'agissant de leur rapport au territoire, la politique de la ville s'occupe de « quartiers » quand l'Éducation Nationale s'occupe de points, soit 50 000 établissements, indifférenciés socialement jusqu'à la mise en place de l'indice de positionnement social. Quant à la sectorisation, qui dépend des villes et des départements, elle n'est pas forcément cohérente avec la politique de la ville. Néanmoins, 70 % des établissements en éducation prioritaire sont localisés en QPV.

S'agissant de la transversalité, le souci premier de l'Éducation Nationale est de gérer la rentrée, d'affecter à l'éducation prioritaire des enseignants et personnels de direction, avant que d'être réceptive aux projets. Par ailleurs, elle s'adresse aux élèves qui ne passent en moyenne que 17 % de leur temps éveillé à l'école, plutôt qu'aux jeunes, auxquels elle n'a porté attention qu'au tournant des années 2010, lorsqu'il lui a été demandé de s'intéresser aux décrocheurs pour ne pas les laisser dans la rue. Les politiques éducatives, relevant d'abord de l'Éducation Nationale, n'ont été traitées qu'à la marge par la politique de la ville. Il a fallu attendre les cités éducatives pour que cela change.

Du côté de la politique nationale de l'emploi des jeunes, la politique de la ville n'a pas vraiment eu d'effet transformateur.

Le rapport Schwartz préconisait un accompagnement global pour ne pas découper la vie des jeunes en tranches. Fondées sur un accord entre l'État et le maire, les missions locales, d'abord créées à titre expérimental, sont ensuite pérennisées, rare exemple de généralisation d'une expérimentation. En revanche, l'approche transversale qui les fondait s'est diluée : en 40 ans, elles sont devenues des instruments de la politique de l'emploi, marquées par la quasi-disparition de l'action sociale.

Elles accueillent tous les jeunes qu'ils viennent ou non d'un QPV. Quelques dispositifs ont été créés pour territorialiser les politiques de l'emploi, dont les emplois francs qui ont fonctionné un peu pour les personnes ayant un nom supposé français, très mal pour les personnes ayant un nom supposé maghrébin, la discrimination au nom étant plus importante que celle liée à l'adresse. La difficulté à territorialiser les politiques de l'emploi n'interdit cependant pas l'existence d'initiatives positives. Mais la prise en compte spécifique des jeunes des quartiers demeure peu satisfaisante.

La séance 5 (19 mars 2024) se proposait d'examiner les interactions entre les politiques de la ville et les politiques de la jeunesse dans l'histoire locale, à partir de trois exemples, les communes de Stains, Gennevilliers et Rennes.

En introduction, il a été rappelé qu'au niveau local, accompagner les jeunes implique souvent de s'adapter en urgence aux événements, loin d'une planification ou d'une programmation.

En Seine-Saint-Denis, les politiques municipales de jeunesse se sont structurées à partir des années 80, en parallèle avec la mise en place des premières dispositions de la politique de la ville. L'exemple de Stains met en lumière le rôle central de la politique de la ville, par ses financements et ses dispositifs, dans l'émergence d'une politique municipale de la jeunesse dans les années 1980/90. Cette politique municipale a permis de mettre en place un réseau d'équipements et de créer un service jeunesse, initialement porté par une association paramunicipale. Au fil du temps, la politique municipale jeunesse s'est émancipée de la politique de la ville. Elle perçoit toujours quelques crédits des différents contrats de ville. En 2001, l'association paramunicipale est transformée en service municipal. Certains animateurs jeunesse sont devenus des élus influents, témoignant d'une filière d'ascension politique au sein de la municipalité.

En parallèle, la politique de la ville s'est réorientée vers des équipements tous publics, marquant une évolution vers une approche plus globale de la cohésion sociale.

À Gennevilliers, il existait des associations ou des collectifs de jeunes dans chaque quartier et en parallèle un service jeunesse géré par une association paramunicipale, dont une des missions était d'accompagner l'autonomisation et la structuration de ces groupes. La municipalité a intégré son action dans le cadre de la politique de la ville, dès les années 1980, en mobilisant l'ensemble de ses dispositifs.

L'utilité de la politique de la ville s'est confirmée avec l'exemple de Rennes, qui, dans les années 70, avait développé des équipements socioculturels centrés pour partie sur les adolescents et les loisirs. Ce n'est qu'en 1998 qu'un chargé de mission jeunesse est nommé, rattaché à l'équipe municipale en charge de la politique de la ville. La politique jeunesse s'est alors structurée, en particulier à partir

de 2001, dans le cadre d'une territorialisation de l'administration municipale. L'articulation de cette politique jeunesse avec le monde de l'éducation populaire et le tissu associatif local a pris du temps : depuis 2015, de nouveaux acteurs ont émergé, axés sur l'engagement des jeunes. Aujourd'hui, l'action jeunesse dans les QPV est confrontée à une précarité importante, financière et de santé mentale, sans oublier la prégnance du narcotrafic dans le partage de l'espace public.

En conclusion, les liens entre politique de la ville et politique de la jeunesse apparaissent assez étroits, du moins au début ; une municipalisation des services jeunesse semble intervenir à partir des années 2000.

Il faut ajouter que, si l'insertion professionnelle et la santé mentale sont devenues des préoccupations de premier plan, la question de l'émancipation des jeunes paraît moins présente ; et que, si dans les années 80, les jeunes des quartiers étaient plutôt considérés comme une ressource contribuant aux actions de développement, à partir des années 90 et au-delà, ils sont plutôt considérés par certains élus locaux comme une source de difficultés dans la conduite des politiques publiques.

La séance 6 (14 mai 2024) se proposait d'examiner les transformations du rapport au politique et des formes de mobilisation collective des jeunes des quartiers.

Trois bornes temporelles à ces transformations : la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, caractérisée par une conscience politique qui aurait disparu des émeutes de l'automne 2005 et de celles de l'été 2023. Pour autant, celles-ci peuvent être considérées comme un mode, en rupture avec celui classique de

participation au débat public, d'expression politique du sentiment d'injustice lié aux inégalités socio-spatiales et aux discriminations.

Tenter de retracer l'histoire des émeutes urbaines, c'est d'abord rappeler que la seconde génération issue de l'immigration s'était politisée dans les années 1970, dans un contexte de désindustrialisation et de montée du racisme et de la xénophobie, et s'interroger sur la transmission de la mémoire des luttes d'une génération à l'autre.

C'est ensuite identifier une première phase, entre 1977 et 1983, caractérisée par l'émergence de rébellions urbaines passées inaperçues, puis la survenue de « l'été chaud de 1981 » qui conduit la gauche au pouvoir à initier une politique nouvelle ; s'ensuit une phase d'accalmie relative entre 1983 et 1990 qui reste à expliquer, puis une multiplication des émeutes entre 1990 et 2003, caractérisées par la centralité de la question raciale, essaimage confirmé en 2005. La séquence de ces événements se répète. Si l'on compare cependant celles de 2005 et 2023, on constate pour la seconde, le rôle de l'effet vidéo, une durée plus courte en raison de l'efficacité du dispositif policier, un traitement judiciaire plus important, une géographie intégrant nombre de petites et moyennes villes.

Si l'on en vient aux mobilisations, l'exemple lyonnais permet de décliner une mobilisation associative des années 1970 articulant dimensions politique et culturelle, puis la marche de 1983 qui ouvre une séquence de marches protestataires, puis les années 1990 marquées par la réorientation des luttes sur l'aide aux familles des jeunes tués et sur les conditions d'existence des habitants, débouchant sur la constitution de listes pour peser sur l'action municipale, et par l'émergence d'organisations musulmanes qui s'inscrivent dans la continuité des organisations dites « laïques ».

Jusqu'au début des années 1980, l'histoire politique a surtout privilégié le binôme lascars/étudiants, les premiers définis par leur opposition à toute forme d'encadrement social, les seconds, souvent des filles à qui le passage par l'université permettait d'accéder à d'autres acteurs et « capitaux » militants. Un tournant est pris avec le recrutement de jeunes issus des quartiers pour prévenir les violences, assumer un rôle de médiation, qui bousculent les mouvements d'éducation populaire et leurs militants. Il permet à des jeunes, acteurs locaux engagés à titre bénévole, d'accéder à une position professionnelle, le travail social devenant central parce qu'il offre un débouché professionnel compatible avec l'engagement.

Les années 2000 sont marquées par la constitution d'un ensemble hétérogène de collectifs et d'organisations militantes et par l'émergence de la question coloniale. Le profil des militants évolue. Disposant parfois d'un troisième cycle, en quête de professionnalisation, ils créent des espaces alternatifs pour combiner les dimensions associative et militante. Ces mobilisations se déploient dans un climat politique plus hostile.

Sur le rapport au politique

Deux propos, apparemment contradictoires, ont été tenus : 1) les jeunes percevraient l'absence de débouché politique de leurs contestations. S'ils existent, les parcours politiques réussis sont individuels ; 2) les quartiers populaires ne sont pas des déserts politiques : depuis les élections de 2008, des listes citoyennes se sont portées candidates aux élections municipales, avec la présence notamment de femmes des minorités visibles.

Quatre points d'entrée dans le politique ont été identifiés, qui ont servi et servent encore à des jeunes des cités ou de l'immigration : 1) l'action politique au sens large qui comprend émeutes, actions

éducative, syndicale, animation socioculturelle – l'engagement susceptible de conduire à la politique prend des voies très diverses, artistiques et culturelles notamment qui ouvrent des espaces d'expression et de débats. Les structures de jeunesse et les travailleurs ont joué un rôle dans les trajectoires d'engagement politique, scolaire ou de socialisation ; 2) le travail et la carrière au sein des dispositifs politiques eux-mêmes ; 3) la maîtrise de compétences techniques ou administratives spécifiques ; 4) l'acquisition préalable d'une notoriété médiatique.

À l'engagement, les jeunes préfèrent le terme d'expérience, nourrie par des actions en lien d'abord avec la vie sociale du quartier ; puis avec la solidarité, en rapport avec les trajectoires migratoires et souvent hors du quartier ; avec l'égalité, en rapport avec le sentiment d'injustice, notamment à l'issue du parcours scolaire ; enfin, avec l'écologie. L'engagement doit avoir une efficacité assez immédiate et visible. Quant au retour du religieux, bien réel, il n'a rien d'un repli sur soi, mais participe d'une forme de sécurisation identitaire.

Sur le rapport à l'économique

Jusqu'aux années 1970, les classes populaires étaient assignées au salariat assorti d'autres activités de bricolage et d'artisanat, sous l'effet d'une triple nécessité financière, morale et politique. Depuis, trois bouleversements sont survenus : le chômage massif, puis la banalisation de la précarité professionnelle dans les années 1990, et l'incitation à l'autoentrepreneuriat depuis les années 2000.

Premier fragment socio-économique identifié : celui de l'animation socioculturelle adossée à des dispositifs de professionnalisation. Dans les années 1990 et 2000, Il employait, dans les quartiers nord de Marseille, 10 % des actifs âgés de moins de 30 ans ; deuxième fragment : le commerce, reposant sur des ressources

communautaires ; troisième fragment : le petit artisanat de service. Autant d'activités qui permettent de contourner les barrières économiques et les discriminations. Dernier fragment socioéconomique : celui du trafic de drogue, marché mondialisé, dont les points de vente dans les cités ne sont qu'une petite partie, mais très visibilisée, avec des volumes financiers bien supérieurs à ceux des économies populaires, mais un nombre de personnes impliquées très réduit.

En conclusion, les apports de ce séminaire ont quand même été conséquents.

SÉMINAIRE 2024/2025

Plénière d'ouverture · 18 décembre 2024

POLITIQUE DE LA VILLE, DÉCENTRALISATION, GOUVERNANCES LOCALES

Comité d'histoire de la politique de
la ville Campus Condorcet
8 cours des humanités
93 300 Aubervilliers
www.comitehistoirepolville.fr

« François Mitterrand de retour à la Muraille de Chine, 1987 » © Photo archives Progrès

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE | POLITIQUE DE LA VILLE, DÉCENTRALISATION, GOUVERNANCE LOCALE

Mercredi 18 décembre 2025 | 14h00 à 17h00

Siège de la Caisse des Dépôts

56 rue de Lille

75007 Paris

Métro «rue du bac»

[Inscription obligatoire](#)

14H00 | ACCUEIL

Kosta Kastrinidis, *Directeur des prêts de la Banque des territoires*

Michel Didier, *Président du Comité d'histoire de la politique de la ville*

14H30 | OUVERTURE

Marie-Christine Jaillet, *Présidente du Conseil scientifique, Directrice de recherche émérite, spécialiste de la ville*

14H40 | L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE DANS L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Thibault Tellier, *Professeur d'histoire contemporaine, Sciences Po Rennes*

15H00 | INSTRUMENTS NATIONAUX ET MISE EN OEUVRE LOCALE

Philippe Estèbe, *Politiste et Géographe, Coopérative Acadie*

15H20 | REGARDS D'AILLEURS : RÉFLEXIONS CROISÉES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE SUR L'APPROCHE DE L'ÉTAT DANS LES TERRITOIRES DE POLITIQUE DE LA VILLE DEPUIS 1968

Camille Perbost, *Doctorante en histoire de la politique de la ville, ex membre d'un cabinet ministériel*

15H40 | DISCUSSION ET ÉCHANGES AVEC LA SALLE

16H00 | GRAND TÉMOIN : PIERRE-RENÉ LEMAS

Ancien Secrétaire général de la Présidence Française (2012-2014), ancien Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations (2014 - 2017).

16H40 | DISCUSSION ET ÉCHANGES AVEC LA SALLE



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Du guide des sources de la politique de la ville à la plateforme SCOPA

NOTE DE PRÉSENTATION . 20 NOVEMBRE 2024

Comité d'Histoire de la politique de la ville

Amandine Romanet, *chargée de mission*

amandine.romanet@comitehistoirepolville.fr

PRÉSERVER ET VALORISER LA MÉMOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis les années 1970 la politique de la ville, caractérisée par sa dimension interministérielle et décentralisée, a produit une documentation vaste et variée - rapports officiels, correspondances, plans architecturaux et urbains, enregistrements audio et vidéo, etc. Ces documents, générés par une diversité d'acteurs et d'institutions, sont aujourd'hui éparpillés à travers le territoire, rendant leur accès et leur gestion complexes.

Au début des années 2000, la reconnaissance de la valeur de cette production a motivé la Direction des Archives de France et la DIV à sensibiliser les acteurs à son repérage et à réfléchir aux meilleures pratiques de tri et de conservation des archives de la politique de la ville. Malgré les directives de 2004 et 2006, l'accès aux fonds reste limité, et leur gestion fragmentée continue de constituer un défi majeur. Lors de la création du Comité d'Histoire, des chercheurs ont ainsi exprimé leurs inquiétudes quant à l'avenir de ces archives, notant une baisse significative des travaux universitaires sur ce thème et un risque accru de disparition des documents relatifs à la politique de la ville - en particulier ceux produits en dehors des sphères institutionnelles : associations, collectifs militants, professionnels libéraux exerçant dans les champs social et urbain.

Face à ces enjeux, le Comité d'Histoire a initié le développement d'un guide des sources dédié à la politique de la ville. Cette initiative vise à recenser, structurer et rendre accessible ce patrimoine documentaire, aujourd'hui sous-exploité, et à enrichir le dialogue entre l'histoire et l'actualité de la politique de la ville.

LE CHOIX D'UN OUTIL NUMÉRIQUE

Pour les chercheurs et l'ensemble des acteurs qui s'intéressent aux archives, la digitalisation et la prolifération des informations en ligne offrent des opportunités sans précédent d'accès à un éventail de sources diversifiées, augmentant considérablement les potentialités pour la recherche et l'enrichissement de la connaissance historique. Cependant, la profusion de ces données, couplée à leur qualité variable et à leur dispersion, exige l'adoption de nouvelles formes de médiation. Ces stratégies doivent transcender les limites des guides des sources traditionnels, parfois dépassés, pour s'adapter efficacement à l'évolution du paysage informationnel.

Le projet SCOPA ambitionne de relever ces défis en intégrant des fonctionnalités numériques et interactives qui ouvrent les archives de la politique de la ville à un large éventail d'utilisateurs et répondent aux exigences contemporaines de recherche et de consultation.

AMBITIONS

SCOPA vise à transformer le format traditionnel du guide des sources en un outil numérique dynamique, interopérable et riche en fonctionnalités. Ce nouvel outil sera conçu pour fournir une perspective renouvelée et approfondie sur les archives de la politique de la ville.

Les objectifs spécifiques incluent :

CRÉER UN GUIDE DES SOURCES INTEROPÉRABLE

pour faciliter la navigation et la consultation des données archivistiques, en adoptant des normes compatibles avec d'autres systèmes pour une intégration fluide dans les réseaux d'information. Utiliser des technologies avancées pour organiser ces données.

ENCOURAGER LA MUTUALISATION DES RESSOURCES

en favorisant la collaboration entre archives, bibliothèques et institutions de recherche, et en établissant des partenariats avec le public et le privé. Construire une communauté de pratique pour partager connaissances et méthodologies.

AJOUTER UNE VALEUR SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

avec des contenus rédigés par des chercheurs et des outils innovants comme la cartographie interactive et les recherches avancées. Créer des modules pédagogiques basés sur les archives pour un public varié.

DÉVELOPPER UN OUTIL DE SUIVI DE LA COLLECTE D'ARCHIVES

en adoptant une approche collaborative avec les archivistes pour combler les lacunes dans les fonds. Cela enrichira la compréhension historique et rendra les archives plus accessibles et pertinentes.

BÉNÉFICIAIRES

Le projet est conçu pour servir un large éventail de bénéficiaires, dont les principaux sont :

UNIVERSITAIRES, DOCTORANTS, HISTORIENS

Accès simplifié à une large gamme d'archives structurées pour leurs recherches. Possibilité d'explorer de nouvelles connexions et de mener des analyses transversales grâce aux outils de recherche avancés et aux fonctionnalités de visualisation de données.

DÉCIDEURS INTÉRESSÉS PAR L'HISTOIRE

Disponibilité de données historiques permettant d'éclairer les décisions politiques et d'informer le développement des politiques publiques. Approfondissement de la compréhension des contextes historiques influençant les domaines concernés

ASSOCIATIONS QUI OEUVRE DANS LES DOMAINES CONCERNÉS

Moyens renforcés pour découvrir et exploiter l'histoire liée à leurs missions. Facilitation de projets collaboratifs de recherche et de valorisation de leurs actions.

PROFESSIONNELS DES ARCHIVES

Renforcement de la coopération interinstitutionnelle et encouragement à l'actualisation des pratiques. Accès à des outils de gestion des archives plus performants etinteropérables.

CITOYENS ENGAGÉS

Accès élargi à des ressources historiques, rendant les archives plus accessibles et engageantes. Participation active à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine mémoriel.

ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS

Accès à des ressources pédagogiques enrichies, adaptées aux besoins éducatifs. Possibilité d'intégrer ces ressources dans les programmes d'enseignement pour approfondir la compréhension historique.

ANNEXE 1. FORMATS DE CONTENU

SCOPA s'articule autour trois formats de contenus, chacun correspondant à une méthodologie spécifique de collecte et de rédaction.

- **NOTICES ARCHIVISTIQUES**

Les notices archivistiques de SCOPA combleront les lacunes actuelles en offrant des informations complètes sur les producteurs, fonds et documents encore indisponibles sur les sites de centres d'archives et autres ressources en ligne. Ces notices détailleront les descriptions, dates, contextes de production, et lieux de conservation des documents, selon les normes archivistiques internationales (ISAD(G) et ISAAR-CPF) pour garantir la rigueur et l'accessibilité des informations. Intégrées dans une base de données et publiées en format ouvert, ces métadonnées seront interopérables avec d'autres systèmes grâce au protocole OAI-PMH, facilitant leur intégration dans des réseaux d'information plus vastes.

- **FICHES CONTEXTUELLES**

Les fiches contextuelles joueront un rôle essentiel dans la mise en valeur des données archivistiques déjà disponibles en ligne, en offrant une perspective élargie et thématique sur l'environnement de production des archives. Axée sur un thème particulier — un événement, un dispositif, un acteur, une structure ou une association — chaque fiche rassemblera des liens vers des recherches sur des sites d'archives externes, des notices archivistiques présentes sur SCOPA, ainsi que des informations et une notice historique.

Ces notices historiques seront rédigées par des chercheurs membres du Comité d'histoire, apportant une expertise scientifique qui enrichit l'analyse de chaque thème et garantit une contextualisation rigoureuse.

- **NOTICES DE SOURCES PUBLIÉES**

Les rapports, ouvrages, articles, textes de lois et autres documents publiés constituent des ressources essentielles pour étudier l'histoire de la politique de la ville. Cependant, bien que précieux pour la recherche, ces documents — qui ne relèvent pas strictement des archives — restent souvent dispersés en ligne. En réponse, SCOPA prévoit de les organiser et structurer dans des notices spécifiques. Ce projet a pour ambition d'enrichir l'offre documentaire en facilitant l'accès à ces sources complémentaires pour les chercheurs et autres utilisateurs.

ANNEXE 2. ORGANISATION DES CONTENUS

SCOPA

Ressources analytiques

Analyse et mise en contexte des documents d'archives

Fiches Contextuelles

Offrent une perspective élargie et thématique sur l'environnement de production des archives, permettant de mieux comprendre le contexte historique et social dans lequel les documents ont été produits.

Créent un réseau d'informations interconnectées autour d'un sujet donné.

Ressources inédites

Données nouvelles sur des archives peu documentées

Notices archivistiques

Fournissent une description détaillée et normalisée des producteurs d'archives, des fonds et des documents spécifiques qui n'ont pas encore été documentés sur d'autres plateformes ou bases d'archives.

Créées pour combler les lacunes d'information existant sur certains fonds d'archives.

Notices sources publiées

Facilitent l'accès à des ressources déjà publiées, offrant une base de données de textes essentiels pour la recherche, qui ne sont pas toujours accessibles en ligne.

Facilitent l'identification et l'accès à des publications.

Liens vers les archives

RESSOURCES EXTERNES

Sources qui ne sont pas directement hébergées sur la plateforme elle-même, mais qui sont accessibles via des liens externes. Ces ressources complètent les informations disponibles sur SCOPA en offrant un accès à des documents, bases de données ou archives se trouvant sur d'autres sites ou plateformes.

ex : France Archives ; COSOTER ; Légifrance ; iville ; HAL ; etc.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

VILLE

Arrêté du 14 avril 2022 portant création du comité d'histoire de la politique de la ville

NOR : VILB2211792A

La ministre déléguée auprès du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville, notamment ses articles 2 et 10,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé un comité d'histoire de la politique de la ville. Il est placé auprès du ministre chargé de la ville.

Art. 2. – Le comité d'histoire de la politique de la ville a pour missions :

- d'encourager l'étude et la recherche sur l'histoire de la politique de la ville et du développement social urbain ;
- de promouvoir la diffusion des travaux historiques sur la politique de la ville à des fins de connaissance et de formation ;
- de favoriser le recensement et la valorisation des sources archivistiques et mémorielles relatives à la politique de la ville et de collaborer avec la mission des archives nationales et les services d'archives des collectivités territoriales ;
- d'organiser des recueils de témoignages, des journées d'études et toutes manifestations intéressant l'histoire de la politique de la ville ;
- de mobiliser les réseaux de la politique de la ville et de susciter des partenariats pour faciliter l'émergence de projets locaux autour de l'histoire de la politique de la ville ;
- d'intéresser l'opinion à l'histoire de la politique de la ville et des actions menées en faveur des quartiers concernés et de leurs habitants.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du comité d'histoire sont fixées par un règlement intérieur adopté par ses membres.

Art. 3. – Le ministre chargé de la ville peut solliciter l'appui du comité pour des missions particulières à caractère historique ou l'organisation de manifestations relevant de son domaine de compétences.

Art. 4. – Le comité ministériel d'histoire de la politique de la ville est composé :

1. D'un président ;
2. D'un comité d'orientation composé de membres de droit et de personnalités qualifiées ;
3. D'un conseil scientifique, composé de membres choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience, dans une logique d'approche pluridisciplinaire de l'histoire de la politique de la ville.

Les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur prévu à l'article 2.

Art. 5. – Les membres de droit du comité d'orientation sont :

a) Les partenaires :

- le président de l'Etablissement Public Campus Condorcet ou son représentant ;
- le directeur général de l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée ou son représentant ;

- le directeur général de Réseau Canopé ou son représentant ;
- b) Les représentants de l'Etat et les opérateurs publics :
 - le directeur général des collectivités locales ou son représentant ;
 - le directeur du service des archives nationales ou son représentant ;
 - le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ou son représentant ;
 - le directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ou son représentant ;
 - le directeur général de la Caisse des dépôts ou son représentant ;
- c) Les représentants des instances en charge de la politique de la ville :
 - le président de l'Observatoire national de la politique de la ville ou son représentant ;
 - les vice-présidents du Conseil national des villes ou son représentant ;
- d) Les représentants des associations nationales d'élus :
 - le président de France Urbaine ou son représentant ;
 - le président d'Intercommunalités de France ou son représentant ;
 - le président de Villes de France ou son représentant ;
 - le président de Ville et banlieue ou son représentant ;
 - le président de l'Association des maires de France ou son représentant ;
 - le président de l'Assemblée des départements de France ou son représentant ;
 - le président de Régions de France ou son représentant ;
- e) Les acteurs de la politique de la ville :
 - le président de l'Union sociale pour l'habitat ou son représentant ;
 - le président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme ou son représentant ;
 - un représentant du réseau des Centres de ressources de la politique de la ville ;
 - le président de l'Inter-réseaux du développement social urbain ou son représentant ;
 - le président du réseau Amadeus ou son représentant ;
 - le président du Comité national de liaison des régies de quartier ou son représentant ;
 - le président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ou son représentant.

Art. 6. – Les personnalités qualifiées du comité d'orientation et les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de trois ans par arrêté du ministre chargé de la ville.

Le président du comité d'histoire de la politique de la ville est désigné parmi les personnalités qualifiées du comité d'orientation pour une durée de trois ans par arrêté du ministre en charge de la ville.

Les membres qui, pour quelque cause que ce soit, cessent d'appartenir au comité d'histoire, sont remplacés pour la durée de leur mandat restant à courir.

Art. 7. – Le ministre chargé de la ville apporte au comité les moyens humains et financiers nécessaires à son activité.

Art. 8. – Le directeur général des collectivités locales et le secrétaire général du ministère sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 avril 2022.

NADIA HAI

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

VILLE

Arrêté du 22 avril 2022 portant nomination au comité d'histoire de la politique de la ville

NOR : VILB2212544A

Par arrêté de la ministre déléguée auprès du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville, en date du 22 avril 2022 :

Sont nommés membres du comité d'histoire de la politique de la ville :

1° Au titre du comité d'orientation :

En qualité de personnalités qualifiées :

- M. Jacques BOURGOIN, maire honoraire ;
- M. Reda DIDI, fondateur de Graines de France ;
- M. Michel DIDIER, préfigurateur du comité d'histoire de la politique de la ville ;
- M. Michel DUFFOUR, ancien ministre et co-président de l'association La Ville en Commun ;
- M. Hakim EL KAROUI, membre de l'Institut Montaigne ;
- M. Patrick FEVRIER, secrétaire délégué du comité d'histoire des ministères de l'écologie et du logement ;
- M. Dominique FIGEAT, ancien secrétaire général de la commission nationale de développement social des quartiers ;
- M. Lakhdar KHERFI, militant associatif ;
- M. Emmanuel LAURENTIN, journaliste, animateur et producteur à Radio France ;
- M. Bernard LOCHE, journaliste ;
- M. Antoine LOUBIERE, journaliste et ancien rédacteur en chef de la Revue Urbanisme ;
- Mme Bénédicte MADELIN, ancienne directrice de Profession Banlieue et militante associative ;
- Mme Béatrix MORA, ancienne directrice du service des politiques urbaines et sociales à l'Union sociale pour l'habitat ;
- Mme Viviane ROLLE-ROMANA, ethno-psychiatre ;
- M. Philippe VAN DE MAELE, ingénieur des ponts et premier directeur général de l'Agence nationale de la rénovation urbaine ;
- Mme Raphaële BERTHO, historienne de la photographie spécialisée sur les grands ensembles et maître de conférences en arts à l'université de Tours ;
- Mme Sylvie HARBURGER, ancienne secrétaire générale de la commission nationale de développement social des quartiers ;

2° Au titre du conseil scientifique :

En qualité d'universitaires :

- M. Emmanuel BELLANGER, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1, directeur de recherche au CNRS et du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains ;
- Mme Fatiha BELMESSOUS, chercheur en histoire, Laboratoire Environnement, ville et société, Université de Lyon, ENTPE ;
- M. Clément BOISSEUIL, docteur en sciences politiques à Sciences Po et chercheur associé au Centre d'études européennes ;
- Mme Joëlle BORDET, psycho-sociologue, directrice émérite de recherche du Centre scientifique et technique du bâtiment ;

M. Jacques DE MAILLARD, professeur de sciences politiques à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et directeur adjoint du CESDIP ;

M. Renaud EPSTEIN, maître de conférences en sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye, chercheur associé au CESDIP ;

M. Philippe ESTEBE, géographe, docteur en sciences politiques, consultant, essayiste ;

Mme Annie FOURCAUT, professeur émérite des universités, spécialiste d'histoire urbaine contemporaine ;

Mme Brigitte GUIGOU, socio-urbaniste, professeur associée à l'Ecole d'urbanisme de Paris, responsable de la formation et du partenariat recherche à l'Institut Paris-Région ;

Mme Marie-Christine JAILLET, géographe et sociologue, vice-présidente de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, directrice de recherche au CNRS ;

M. Adil JAZOULI, sociologue, chercheur associé à la Fondation Maison des sciences de l'Homme et au CEVIPOF ;

M. Thomas KIRZSBAUM, sociologue, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique ;

Mme Gwénaëlle LEGOULLON, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Lyon 3 ;

Mme Christine LELEVRIER, professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris ;

Mme Florence LERIQUE, professeur de droit à l'Université de Bordeaux-Montaigne ;

Mme Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, directrice de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ;

M. Michel PERALDI, anthropologue et sociologue, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux ;

Mme Amandine ROMANET, doctorante en histoire à l'Université Rennes 2 ;

M. Patrick SIMON, socio-démographe, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques ;

M. Thibault TELLIER, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Rennes et préfigurateur scientifique du comité d'histoire de la politique de la ville ;

M. Loïc VADELORGE, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Gustave Eiffel, Paris Est-Marne-la-Vallée.

En qualité de personnalités qualifiées :

M. Etienne BUTZBACH, vice-président à l'éducation et au numérique à la Ligue de l'enseignement et membre du Conseil national d'évaluation du système scolaire ;

M. Jean-Patrick FORTIN, architecte et urbaniste ;

Mme Anne GAILLARD, responsable du service des archives à l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

Mme Isabelle LAUDIER, responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts ;

M. Frédéric LEONHARDT, urbaniste, chargé de mission à l'Agence nationale de la rénovation urbaine ;

M. Jean-Pierre ROGER, ancien président de l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain ;

Mme Nicole SMADJA, ancienne directrice de la mission Ville de la préfecture de région d'Ile-de-France et vice-présidente de l'Observatoire de la précarité et du mal-logement des Hauts-de-Seine ;

Mme Chantal TALLAND, directrice de l'Ecole de la rénovation urbaine.

Est nommé président du comité d'histoire de la politique de la ville, parmi les personnalités qualifiées du comité d'orientation :

M. Michel DIDIER, préfigurateur du comité d'histoire de la politique de la ville.

Comité d'histoire de la politique de la Ville

Campus Condorcet
8 cours des Humanités
93 300 Aubervilliers

- www.comitehistoirepolville.fr
- comite@comitehistoirepolville.fr
- 07 82 61 12 93

